

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 28 septembre 2017

Objet

**Association CLAP
(Comité de liaison
des acteurs de la
promotion) -
Subvention 2017**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 septembre 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, M. CARRERA, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. GELOS

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. NAFFRICHOUX à Mme GRANJEON –
M. CAVALIERE à Mme C. LACUEY
M. GALAN à Mme DURLIN –
Mme REMAUT à Mme COLLIN
Mme LOUKOMBO SENG à Mme BONNAL –
M. RAIMI à M. DANDY
Mme VELU à M. CALT

Absent excusé :

M. HADON

Mme Conchita LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'Association CLAP (Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion), à travers la mise en place d'une plateforme d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi sur le territoire, met en œuvre des projets d'insertion sociale et professionnels, par le biais d'apprentissages linguistiques.

Aussi, la plate-forme d'Accueil/Évaluation/Orientation/Suivi linguistique, mise en place depuis 2005 sur le territoire de la rive droite, s'inscrit dans une expérience acquise par le CLAP Sud-Ouest dans la gestion du *Dispositif Permanent de Lutte contre l'Analphabétisme et l'Illettrisme* (DPLAI).

La plate-forme remplit deux fonctions :

Une fonction d'animation et de coordination auprès des opérateurs et partenaires de terrain que leur pratique met en situation de repérer les besoins de formation en langue française.

Une fonction d'accueil, évaluation, orientation et suivi linguistique du public, structurée sur la construction de parcours.

La mission du CLAP vise à activer le réseau, favoriser la concertation des différents partenaires en restituant régulièrement une vue d'ensemble de l'activité de la permanence d'accueil et de ses articulations, notamment au regard de l'adéquation offres/ besoins/ demandes. En 2016, 107 floiracais ont bénéficié de la permanence dont 39 habitant les quartiers prioritaires. 87,2% viennent pour de la formation linguistique.

Cette plate-forme s'inscrit dans la programmation 2017 du Contrat de ville de Bordeaux Métropole.

En conséquence et au regard de cette action, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association pour l'année 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association « CLAP » ;

Vu le bilan financier de l'Association pour 2016, et son budget prévisionnel 2017;

Vu le Budget Primitif 2017;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Médiation, Politique de la ville, Démocratie Participative, du 14 septembre 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement d'une subvention de 1 500 € à l'association CLAP sur la « Plate-forme d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi » au titre de l'année 2017.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017 Chap. 65 – Article 6574- fonction 824.

Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	
Abstention :	

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 2 Octobre 2017

Le Maire,



Jean-Jacques PUYOBRAU